



**DECLARATION PREALABLE A  
UNE VENTE AU DEBALLAGE  
Année 2010**

**Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal**

DEMANDEUR(S) :

NOM : ..... Prénoms : .....

Raison sociale ou profession:

.....

SIRET : .....

.....

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone : ..... Portable : .....

CARACTERISTIQUE DE LA VENTE :

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) :

.....

.....

Marchandises vendues : (neuves occasion) :

.....

.....

Nature des marchandises vendues :

.....

.....

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) : .....

Date de début de la vente : Date de fin de la vente : .....

Durée de la vente (en jours) : .....

ENGAGEMENT DU DECLARANT :

Je soussigné, auteur de la présente déclaration (nom, prénom)

.....

.....  
certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature :

***NB : Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce)***

**Cadre réservé à l'administration :**

Date d'arrivée :

N° d'enregistrement : DPVD/

Recommandé avec demande d'avis de réception : OUI  NON

Remise contre récépissé : OUI  NON

Observations :

Formulaire à retourner à :

**Service des occupations domaniales  
Mairie de Léognan  
33850 LEOGNAN  
Tel: 05.57.96.00.40 – Fax: 05.57.96.00.41  
[contact@mairie-leognan.fr](mailto:contact@mairie-leognan.fr)**